ولاية عموم الجزائرية

الرسالة السمرقندية فى الاستعارات

ويليها ترجمتها الى اللغة الفرنسوية

مع تقريرات نفيسة

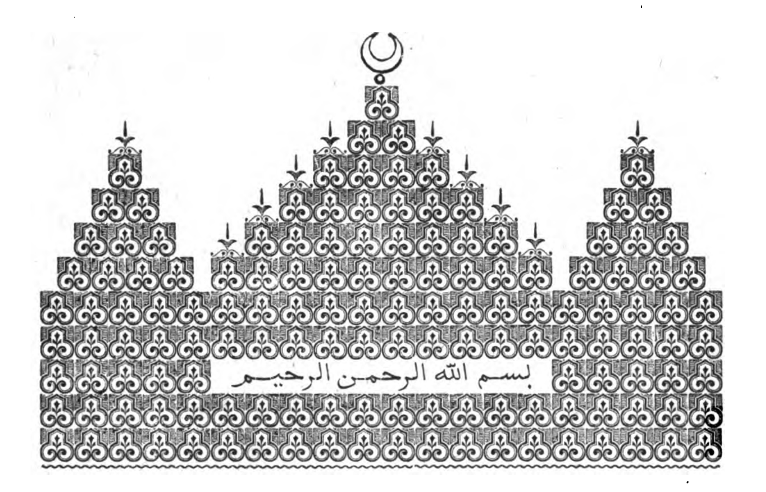
للعالم الفاضل الشيخ عبد الرزاق الاشرف

قاضى محكمة نقاوس (قسنطينة)



سنة ١٣٢٣ / ١٩٠٥

فى مطبعة فونتانة الشرقية بشارع هرليان عدد ٢٩ فى الجزائر



الحمد لله الواهب العطية * والصلاة والسلام على خير البرية * وعلى ءاله ذوى النفوس الزكية * وبعد فان معاني الاستعارات وما يتعلق بها قد ذكرت فى الكتب مفصلة عسيرة الضبط فاردت ذكرها مجملة مضبوطة على وجه نطق به كتب المتقدمين ودل عليه زبر المتأخرين فنظمت فرائد عوائد لتحقيق معانى الاستعارات واقسامها وقرائنها فى ثلاثة عقود

العقد الاول

فى انواع المجاز وفيه ست فرائد

الفريدة الاولى

المجاز المفرد اعنى الكلمة المستعملة فى غير ما وضعت له لعلاقة مع قرينة مانعة من ارادته ان كانت علاقته غير المشابهة فمجاز مرسل والا فاستعارة مصرحة

الفريـدة الثانيـــة

ان كان المستعار اسم جنس اي اسما غير مشتـق فالاستعـارة اصلية والا فتبعية لجريانها فى اللفظ المذكور بعد جريانهـا فـى المصدر ان كان المستعار مشتقا وفى متعلق معنى الحرف ان كان حرفا والمراد بمتعلق معنى الحرف ما يعبر به عنه مـن المعانـى المطلقة كالابتداء ونحوه وانكر التبعية السكاكي و ردها الى المكنيه كما ستعرفه

الفريـدة الثالـثـــة

ذهب السكاكي الى انه ان كان المستعار له محققا حسا او عقلا فالاستعارة تحقيقية والا فتخييلية وستنكشف لك حقيقتها

الفريـدة الرابعـــة

الاستعارة ان لم تقتـرن بما يلائـم شيـئا من المستعـار منـه والمستعار له فمطلقـة نحو رأيـت اسـدا وان قرنـت بما يلائـم المستعار منه فمرشحة نحو رأيت اسدا له لبد اظفـاره لم تقلـم وان قرنت بما يلائم المستعـار له فمجردة نحو رأيت اسـدا شاكي السلاح والترشيح ابلغ لا شتماله على تحقيق المبالغة فى التشبيه والاطلاق ابلغ من التجريد واعتبار التجريد والترشيح انما يكـون بعد تمام الاستعارة فلا تعد قرينـة المصرحـة تجريدا نحو رأيـت اسدا يرمى ولا قرينة المكنيه ترشيحا

الفريدة الخامسة

الترشيح يجوز ان يكون باقيا على حقيقته تابعا للاستعارة لا يقصد به الا تقويتها ويجوز ان يكون مستعارا من ملائم المستعار منه لملائم المستعار له ويحتمل الوجهين قوله تعالى واعتصموا بحبل الله جميعا حيث استعير الحبل للعهد وذكر الاعتصام ترشيحا اما باقيا على معناه او مستعارا للوثوق بالعهد

الفريدة السادسة

المجاز المركب وهو المركب المستعمل فى غير ما وضع له لعلاقة مع قرينة كالمفرد ان كانت علاقته غير المشابهة فلا يسمى استعارة والا سمي استعارة تمثيلية نحو اني اراك تقدم رجلا وتؤخر اخرى اي تتردد فى الاقدام والاحجام لا تدرى ايهما احرى

العقد الثانى

فى تحقيق معنى الاستعارة بالكناية

اتفقت كلمة القوم على انه اذا شبه امر بآخر من غير تصريح بشيء من اركان التشبيه سوى المشبه ودل عليه بذكر ما يخص المشبه به كان هناك استعارة بالكناية لكن اضطربت اقوالهم فيها ولنتعرض لها فى ثلاثة فرائد مذيلة بفريدة اخرى لبيان انه هل يجب ان يكون المشبه فى الاستعارة بالكناية مذكورا بلفظه الموضوع له ام لا

الفريدة الاولى

ذهب السلف الى ان المستعار بالكنايه لفظ المشبه به المستعار للمشبه المضمر في النفس المرموز اليه بذكر لازمه من غير تقدير في نظم الكلام وذكر اللازم قرينة على قصده من عرض الكلام وحينئذ وجه تسميتها استعارة بالكناية او مكنية ظاهر واليه ذهب صاحب الكشاف وهو المختار

الفريدة الثانية

يشعر ظاهر كلام السكاكي بانها لفظ المشبه المستعمل في لفظ المشبه به بادعاء انه عينه واختار رد التبعية اليها بجعل قرينتها استعارة بالكناية وجعلها قرينة لها على عكس ما ذكره القوم في مثل نطقت الحال من ان نطقت استعارة لدلت والحال قرينة ويرد عليه ان لفظ المشبه لم يستعمل الا في معناه الحقيقي فلا يكون استعارة وهو قد صرح بان نطقت مستعار للامر الوهمي فيكون استعارة والاستعارة في الفعل لا تكون الا تبعية فيلزم القول بالاستعارة التبعية

الفريدة الثالثة

ذهب الخطيب الى انها التشبيه المضمر في النفس وحينئذ لاوجه لتسميتها استعارة

الفريدة الرابعة

لا شبهة في ان المشبه في صورة الاستعارة بالكناية لا يكون مذكورا بلفظ المشبه به كما في صورة الاستعارة المصرحة وانما الكلام في وجوب ذكره بلفظه الموضوع له والحق عدم الوجوب بجواز ان يشبه شيء بامرين ويستعمل لفظ احدهما فيه ويثبت له شيء من لوازم الاخر فقد اجتمعت المصرحة والمكنية في قوله تعالى فاذاقها الله لباس الجوع والخوف فانه شبه ما غشى الانسان عند الجوع والخوف من اثر الضرر والالم من حيث الاشتمال باللباس فاستعير له اسمه ومن حيث الكراهية بالطعم المر البشع فتكون استعارة مصرحة نظرا الى الاول ومكنية نظرا الى الثاني وتكون الاذاقة تخييلا .

العقد الثالث

في تحقيق قرينة الاستعارة بالكناية وما يذكر زيادة عليها من ملائمات المشبه به في نحو قولك مخالب المنية نشبت بفلان وفيه خمس فرائد

الفريدة الاولى

ذهب السلف الى ان الامر الذى اثبت للمشبه من خواص المشبه به مستعمل في معناه الحقيقي وانما المجاز في الاثبات

ويسمونه استعارة تخييلية ويحكمون بعدم انفكاك المكني عنه عنها واليه ذهب الخطيب .

الفريدة الثانية

جوز صاحب الكشاف كونه استعارة تحقيقية (في بعض المواد) لملائم المشبه كما في قوله تعالى الذين ينقضون عهد الله حيث استعير الحبل للعهد والنقض لابطاله

الفريدة الثالثة

جوز السكاكي كونه مستعملا في امر وهمي توهمه المتكلم شبيها بمعناه الحقيقي ويسميه استعارة تخييلية ولا يخفى انه تعسف

الفريدة الرابعة

المختار في قرينة المكنية انه اذا لم يكن للمشبه المذكور تابع يشبه رادف المشبه به كان باقيا على معناه الحقيقي وكان اثباته له استعارة تخييلية كمخالب المنية وان كان له تابع يشبه ذلك الرادف المذكور كان مستعارا لذلك التابع على طريق التصريح

الفريدة الخامسة

كما يسمى ما زاد على قرينة المصرحة من ملائمات المشبه به ترشيحا كذلك يعد ما زاد على قرينة المكنية من الملائمات ترشيحا لها ويجوز جعله ترشيحا للتخييلية او للاستعارة التحقيقية اما الاستعارة التحقيقية فظاهر وكذا التخييلية على ما ذهب اليه

السكاكى لان التخييلية مصرحة عنده واما التخييلية على مـــا ذهب اليه السلف فلان الترشيح يكون للمجاز العقلي ايضا بذكر مايلائم ما هو له كما يكون للمجاز اللغوي المرسل بذكر ملائم الموضوع له وللتشبيه بذكر ملائم المشبه به وللاستعارة المصرحة كما سبق ووجه الفرق بين ما يجعل قرينة المكنية ويجعل نفسه تخييلا او استعارة تحقيقية او اثباته تخييلا وبين ما يجعل زائدا عليها وترشيحا قوة الاختصاص بالمشبه به فايهما اقوى اختصاصا وتعلقا به فهو القرينة وما سواه ترشيح

la mention d'un attribut propre au terme de comparaison[1]; il s'applique enfin à la métaphore explicite, comme on l'a déjà vu[2].

Le moyen d'établir une différence, d'une part, entre l'attribut pouvant servir de contexte à une métaphore implicite ou pouvant être considéré lui-même comme une métaphore fictive, ou encore comme une métaphore positive ou dont l'application seulement doit être considérée comme une métaphore fictive ; et, d'autre part, entre ce qui vient en surplus et pour renforcer, c'est d'envisager le degré d'affinité (que ces mots présentent avec celui auquel ils se rapportent). Et alors, l'attribut qui aura le plus d'affinité et de connexion avec le terme de comparaison sera le contexte et tout autre attribut en surplus sera un renforcement[3].

---

tale qui sert à le produire (métonymie). Le mot اطول « *long* », ou plutôt « *plus long* », attribut propre au mot qui désigne cette cause, a été employé pour renforcer le trope.

(1) Exemple : مخالب المنية الشبيهة بالسبع اهلكت فلانا.

Les griffes de la mort, qui a tant de ressemblance avec un lion, ont fait périr un tel.

Ici, la mort est comparée à un lion, et le mot مخالب « *griffes* », attribut propre à ce dernier, est venu apporter plus d'énergie à la comparaison.

(2) Cf. chap. I, § IV.

(3) Exemple : مخالب المنية نشبت بفلان.

Les griffes de la mort se sont abattues sur un tel.

Il y a là deux attributs propres au terme de comparaison اسد « *lion* », sous-entendu ; ce sont les mots : مخالب « *griffes* », et نشبت « *s'abattre* ». Mais le premier mot présente certainement plus d'affinité et de connexion avec le terme de comparaison que le second ; en d'autres termes, les *griffes* appartiennent plus spécialement au lion que le fait de *s'abattre* (sur une proie), qui est commun à plusieurs autres animaux, même dépourvus de griffes.

non exprimé ; il peut aussi s'appliquer au trope par substitution (synecdoque et métonymie), par la mention d'un attribut appartenant au mot remplacé dans la figure[1] ; il peut aussi s'appliquer à la comparaison par

---

On peut exposer ainsi la suite des opérations mentales qui conduisent à cette profusion de figures :

1° L'allure rapide de la caravane est comparée à la marche d'un cours d'eau impétueux (métaphore explicite) ;

2° A la plaine qu'arrose ce cours d'eau est prêtée l'idée de couler elle-même, cette allure étant tellement rapide que la plaine semble se déplacer en même temps que la caravane (métaphore imaginative, hypallage) ;

3° Le mot désignant *les montures,* qui sont un attribut essentiel de la caravane, est construit en accord avec le mot *plaines* (renforcement),

4° Au lieu de les désigner nominativement, les dites montures sont désignées par leur partie qui attire le plus l'attention pendant la marche — leurs cous — (trope par substitution-synecdoque).

Un exemple d'hypallage se retrouve en français dans les vers suivants, de Thomas :

C'est là que, dévouée à d'infâmes caresses,
Des muletiers de Rome épuisant les tendresses,
Noble Britannicus, sur un lit *effronté,*
Elle étale à leurs yeux les flancs qui t'ont porté.

Ainsi que dans ce vers de Boileau :

Trahissant la vertu sur un papier *coupable.*

Les mots *effronté* et *coupable,* qualificatifs propres à un être humain, se trouvent appliqués, par hypallage, le premier à un lit, le second à un papier.

Virgile, pour dire : *ibant soli sub obscurâ nocte,* a dit :

Ibant obscuri solâ sub nocte per umbram.

(Ils marchaient obscurs dans une nuit solitaire... au lieu de : *ils marchaient seuls dans une nuit obscure*).

(1) Exemple : اسرعكن لحوقا بى اطولكن يدا.

C'est celle qui a la plus longue main parmi vous qui me suivra de plus près ; c'est-à-dire : *ce sera la plus généreuse d'entre vous (ô épouses !) qui me rejoindra la première dans l'autre monde.* (Hadith du Prophète).

Le mot يد « *main* », a été employé pour désigner la générosité ; c'est-à-dire qu'au lieu de l'effet on s'est servi de la cause instrumen-

attribut se trouve alors employé pour exprimer le sens du premier par voie de métaphore explicite[1].

§ v. — De même que pour la métaphore explicite, tout attribut du terme de comparaison venant en plus du contexte s'appelle renforcement ; de même dans la métaphore implicite, ce qui est en plus du contexte, s'appelle aussi renforcement de la dîte métaphore.

Mais on peut aussi considérer cet attribut, soit comme le renforcement de la métaphore fictive, soit comme le renforcement de la métaphore positive.

Pour ce qui est de la métaphore positive, la chose est claire. Il en est de même pour ce qui est de la métaphore fictive, d'après le système de Sekkaki, puisqu'il considère cette dernière comme une métaphore positive[2].

Quant à ce qui a trait à la métaphore fictive, d'après le système des anciens auteurs[3], il faut tenir compte de ce fait, que le renforcement peut s'appliquer également à un trope imaginatif ou abusif — hypallage[4] — par la mention d'un attribut qui appartient au mot

(1) Cf. n. 1, p. 7.

(2) Cf. chap. III, § III.

(3) Cf. chap. III, § I.

(4) L'hypallage est une figure, ou plutôt un idiotisme, ou façon de parler particulière à une langue où les mots ne sont construits ni combinés entre eux, comme ils le devraient être, selon la destination des terminaisons et la construction ordinaire. (Du Marsais : op. cit. *pass.*)

Voici un exemple de cette figure :

اخذنا باطراف الاحاديث بيننا وسالت باعناق المطي الاباطح

Pendant que nous devisions de choses et d'autres, les vastes plaines au sol graveleux (que nous traversions) ruisselaient du flot des cous de (nos) montures.

C'est-à-dire : *Les dites plaines étaient parcourues par nos montures à une allure rapide, comparable à la marche d'un cours d'eau impétueux.*

phore positive, comme dans l'exemple suivant, tiré du Koran (chap. II, verset 25) :

الذيـــن ينقضـــون عهـــد الله

Ceux qui brisent le pacte de Dieu.

Où le mot عهد *« pacte »* a été comparé (sous forme de métaphore implicite, c'est-à-dire mentalement seulement) au mot حبل *« corde »* (car ces deux choses comportent l'idée de *lien*) et où le mot نقض *« briser »* (convenant proprement à la corde) a été appliqué au pacte, dans un sens emprunté ou métaphorique, au lieu et place du mot ابطال *« résilier »*.

§ III. — Sekkaki admet que cet attribut est employé dans une acception imaginaire que conçoit l'orateur et qui est analogue au sens propre, et nomme cette figure une métaphore fictive ou conjecturale.

Il est aisé de voir qu'il y a là une explication dénuée de fondement.

§ IV. — La meilleure explication à donner du contexte de la métaphore implicite lorsque le mot comparé n'a pas d'attribut que l'on puisse assimiler à celui du mot servant de terme de comparaison, c'est de dire que ce contexte conserve son sens propre. Alors l'application de l'attribut du second mot au premier constitue une métaphore fictive ; tel est le cas de l'expression : مخالب المنية *« les griffes de la mort »* (1).

Si (au contraire) le mot comparé possède un attribut assimilable à celui du mot auquel on compare, le second

(1) Cf. n. 1, p. 7.

est comparé à un vêtement, car ces deux choses renferment toutes deux l'idée d'envelopper, de couvrir ; aussi, le mot vêtement est-il employé au lieu de celui d'état. Le même état est comparé, à cause du dégoût, de la répugnance (qui accompagnent la crainte et la faim), à un aliment amer et d'un mauvais goût.

C'est donc une métaphore explicite par rapport à la première considération et une métaphore implicite par rapport à la seconde. Et le mot ذوق « goûter » constitue alors une métaphore fictive.

CHAPITRE III

DE LA DÉTERMINATION DU CONTEXTE DE LA MÉTAPHORE IMPLICITE ET DES ATTRIBUTS DU TERME DE COMPARAISON EMPLOYÉS ACCESSOIREMENT COMME DANS CET EXEMPLE :

مخالب المنية نشبت بفلان

Les griffes de la mort se sont abattues sur un tel.

Ce chapitre contient six paragraphes :

§ I. — Les anciens auteurs estiment que les attributs de l'objet auquel on compare, appliqués à l'objet comparé, sont employés au sens propre. La métaphore consiste seulement dans leur application (à un objet autre que le leur.) Ils appellent cette métaphore fictive et soutiennent qu'elle est inséparable de la métaphore implicite.

Cette opinion est également celle de Khatib.

§ II. — L'auteur du *Keschaf* admet que (dans certains cas, l'attribut du terme de comparaison) s'emploie à la la place de celui du mot comparé et constitue une méta-

quelque chose d'imaginaire ; d'où obligation de conclure que métaphore il y a. Mais (comme on l'a déjà vu), la métaphore qui porte sur un verbe ne peut être que dérivée, il s'ensuit qu'on est obligé d'admettre l'existence de cette dernière sorte de métaphore.

§ III. — D'après Khatib[1], la métaphore implicite consisterait dans une comparaison purement mentale et que rien ne révèle.

Mais alors il n'y a pas de raison pour lui donner le nom de métaphore.

§ IV. — Nul doute que dans le cas de la métaphore implicite le nom de l'objet comparé ne peut être exprimé par celui de l'objet auquel on compare, comme cela a lieu dans la métaphore explicite. Il s'agit seulement de savoir s'il est nécessaire qu'il soit exprimé par le mot qui lui a été primitivement créé.

A la vérité, cela n'est pas nécessaire, étant donné qu'il est permis de comparer un objet à deux autres à la fois, en employant pour le désigner le nom de l'un de ceux-ci, et, pour le qualifier, un des attributs de l'autre. Et alors, les deux métaphores, explicite et implicite, se trouvent réunies, comme dans cet exemple tiré du Koran (chap. XVI, verset 13) :

فاذاقها الله لباس الجوع والخوف

Dieu lui fit goûter le vêtement de la faim et de la terreur.

L'état de souffrance et de douleur dans lequel tombe l'homme qui a faim ou qui est sous le coup de la terreur

(1) Mohammed ben Abderrahmane El-Qezouini, né en 666, mort en 739 de l'hégire, auteur du *Telkhis El-Miftah*, abrégé du célèbre ouvrage de Sekkaki, cf. n. 2, p. 3.

L'auteur du *Keschaf*[1] se range à cette opinion, qui est la meilleure.

§ II. — Prises à la lettre, les explications de Sekkaki porteraient à croire que la métaphore implicite consiste dans l'emploi du mot même que l'on compare, avec cette subtile particularité que ce mot aurait, à la suite d'une comparaison restée mentale, revêtu le sens de celui auquel il est comparé et en aurait pris exactement la place. Telle est la conclusion forcée de la thèse soutenue par cet auteur.

C'est ainsi qu'il ramène la métaphore dérivée à la métaphore implicite, en faisant du contexte une métaphore et de la métaphore un contexte, à l'inverse de ce que disent les auteurs, à propos de l'exemple suivant :

نطقت الحال

La circonstance a parlé.

Savoir : le mot نطقت *« a parlé »*, est employé métaphoriquement pour dire دلت *« a indiqué »* ; et le mot حال *« circonstance »* en est le contexte.

On peut objecter à cette opinion que le mot qui désigne l'objet comparé est employé dans son sens propre et ne constitue, par suite, aucune métaphore.

Cependant, Sekkaki déclare d'une manière formelle que le mot نطقت *« a parlé »* (dans l'exemple précité), est bien employé avec une acception détournée pour désigner

---

(1) Commentaire très estimé du Koran, dont le titre complet est : الكشاف عن حقائق التنزيل وعيون الاقاويل في وجوه التأويل
Il fut composé par le célèbre Abou-lKacem Djar-Allah Mahmoud ben Omar Zamakhschari, né le 27 Radjab 467, mort le 9 Dhoul'-hadja 538 de l'hégire.

une métaphore implicite[1]. Mais leurs explications se contredisent quand il s'agit de savoir ce qui constitue cette métaphore.

Je m'occuperai de cette question dans trois paragraphes que je complèterai par un quatrième, où j'examinerai le point de savoir si, dans la métaphore implicite, l'objet comparé doit être exprimé par le mot créé primitivement pour lui.

§ I. — Les anciens auteurs estiment que la métaphore implicite porte sur le mot servant de terme de comparaison, employé métaphoriquement, mais dans l'esprit seulement, pour celui de la chose que l'on compare, et auquel on fait simplement allusion en mentionnant un de ses attributs propres, et ce, sans aucun autre sous-entendu dans la construction du discours.

L'énonciation de cet attribut sert de contexte pour dégager de l'ensemble du discours le terme de comparaison ainsi sous-entendu.

Par suite, la raison de la dénomination de cette métaphore est évidente.

---

(1) La métaphore implicite consiste simplement dans l'emploi d'un attribut pour un autre; cet emploi repose sur une comparaison demeurée dans l'esprit. Exemple : مخالب المنية « *les griffes de la mort* ». L'attribution de *griffes* à la mort est une métaphore implicite. En voici l'explication : La mort est comparée — mentalement — à un lion, deux choses présentant entre elles un rapport de ressemblance, un lien commun, qui est le fait de saisir, d'abattre un homme. Puis, cette comparaison faite et admise, l'orateur suppose à la mort, pour saisir et appréhender sa proie, une arme analogue aux griffes d'un animal carnassier; il établit ainsi une nouvelle comparaison entre ces deux sortes d'instruments de préhension et emprunte au terme de comparaison le nom de l'attribut qui lui est propre — dans l'espèce il est purement fictif — pour le donner à celui du mot que l'on compare. C'est une suite de figures composée d'une métaphore principale et d'une métaphore subséquente, mais cette dernière seule est exprimée, et la première en est tirée, naturellement, par induction.

En effet, le mot حبل *« corde »* (lien matériel), est employé métaphoriquement pour عهد *« alliance »* (lien moral), et le mot اعتصموا *« attachez-vous »*, attribut employé pour renforcer, peut être considéré comme conservant son sens propre ou bien comme ayant revêtu un sens figuré pour dire *« fiez-vous »*.

§ VI. — Le trope complexe est un groupe de mots employé dans un sens autre que celui qu'il a d'habitude, à la faveur d'un rapport commun et d'un contexte ou indication circonstancielle, tout comme pour le trope simple.

Si le rapport commun n'est pas la ressemblance (la figure) ne porte pas le nom de métaphore. Si, au contraire (c'est la ressemblance), la métaphore est appelée métaphore d'assimilation. Exemple :

انى اراك تقدم رجلا وتؤخر اخرى

Je te vois tantôt avancer un pied, tantôt reculer l'autre.

C'est-à-dire hésitant, ne sachant s'il faut aller de l'avant ou reculer.

CHAPITRE II

DU SENS PRÉCIS DE LA MÉTAPHORE IMPLICITE

Les explications des auteurs s'accordent à dire que si on compare (mentalement) une chose à une autre, sans exprimer aucun des éléments de la comparaison, sauf le nom de l'objet comparé, en le faisant accompagner d'un attribut propre à l'objet auquel on le compare, il y a là

La métaphore absolue est plus brillante que la métaphore amoindrie.

Mais on ne tient compte du renforcement ou de l'amoindrissement d'une métaphore que si elle réunit déjà les conditions essentielles de la définition.

Il en résulte que le contexte ou indication circonstancielle d'une métaphore explicite ne peut être considéré comme un amoindrissement ; ainsi (les mots يرمى *« lancer des flèches »*, dans la phrase) :

رأيت اسدا يرمى

J'ai vu un lion lancer des flèches[1].

De même l'indication circonstancielle d'une métaphore implicite ne peut passer pour un renforcement.

§ v. — L'attribut renforçant peut être regardé comme étant pris au sens propre ; il accompagne simplement la métaphore pour donner de la force à la comparaison ; ou bien, on peut le considérer comme un attribut du mot revêtu du sens métaphorique ; cet attribut étant lui-même détourné de son sens pour tenir lieu d'un attribut propre au mot métaphoriquement remplacé.

Ces deux façons de voir conviennent ensemble à la phrase suivante, tirée du Koran (chap. III, verset 98) :

واعتصموا بحبل الله جميعا

Attachez-vous tous au lien de Dieu.

(C'est-à-dire : *Ayez tous confiance en l'alliance de Dieu*).

(1) *Lancer des flèches* est un attribut propre à l'homme ; il écarte donc l'idée du sens primitif du mot *lion*, lequel doit être pris dans un sens métaphorique pour désigner un homme excessivement brave.

dérivée : il en fait une métaphore implicite, comme on le verra plus loin.

§ III. — D'après cet auteur, lorsque le mot auquel on en substitue un autre métaphoriquement désigne un être ou un objet réel, concret ou abstrait, la métaphore est positive ; sinon, elle est fictive, comme on va bientôt l'exposer.

§ IV. — Si la métaphore n'est pas accompagnée d'un attribut de nature à convenir, soit au mot employé métaphoriquement, soit au mot qu'il remplace, elle est dite absolue. Exemple :

رأيت اسدا

J'ai vu un lion.

Si le mot employé métaphoriquement est accompagné d'un attribut qui lui est propre (la figure constitue) une métaphore renforcée. Exemple :

رأيت اسدا له لبد اظفاره لم تقلم

J'ai vu un lion à l'épaisse crinière dont les griffes n'avaient pas été coupées.

Si le mot employé métaphoriquement s'accompagne d'un attribut propre au mot dont il tient la place (la figure) est une métaphore amoindrie. Exemple :

رأيت اسدا شاكى السلاح

J'ai vu un lion armé de pied en cap.

Le renforcement donne plus d'éclat à la métaphore par tout ce qu'il apporte d'énergie dans la comparaison

commun est un rapport de ressemblance) le trope est une métaphore explicite[1].

§ II. — Lorsque le mot détourné de sa signification primitive (en d'autres termes, employé métaphoriquement) est un nom de genre, c'est-à-dire une racine et non une forme dérivée, la métaphore est appelée fondamentale. Dans le cas contraire, c'est une (métaphore) dérivée. (Elle est ainsi appelée) parce que s'il s'agit d'une forme dérivée on ne peut lui attribuer le sens métaphorique qu'autant que ce sens est attribuable à la forme dont elle dérive ; et, s'il s'agit d'une particule, celle-ci ne peut être prise dans une acception détournée que si la dépendance qu'elle marque a été elle-même l'objet d'une métaphore. On entend par dépendance marquée par une particule, l'idée absolue que marque cette particule. Par exemple : l'idée d'origine (que marque la particule *de),* etc...

Sekkaki[2] n'admet pas l'existence de la métaphore

sont considérés ni comme semblables, ni comme contraires ; on les regarde seulement comme ayant entre eux quelque relation, quelque liaison, quelque sorte d'union. (Du Marsais : *op. cit.,* p. 140-141.)

(1) Il y a une sorte de comparaison entre le mot auquel on donne un sens métaphorique et l'objet à quoi on veut l'appliquer. Dans la comparaison, on se sert de termes qui font connaître que l'on compare une chose à une autre ; par exemple, si l'on dit d'un homme en colère, qu'*il est comme un lion,* c'est une comparaison ; mais quand on dit simplement : *c'est un lion,* la comparaison n'est alors que dans l'esprit, et non dans les termes ; c'est une métaphore.

La métaphore est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. (Du Marsais : *op. cit. pass.*)

C'est le rapport de la ressemblance qui est le fondement de la catachrèse et de la métaphore. (Du Marsais : *op. cit.* p. 140.)

(2) Siradj Ed-Dine Abou Yaqoub Youssef ben Mohammed ben Ali Sekkaki, célèbre rhéteur, mort en 606 ou en 626 de l'hégire, auteur du *Miftah-El-Oloum.*

métaphores, établir leurs divisions et déterminer leurs contextes, et les ai réparties en trois chapitres[1].

CHAPITRE I[er]

DES DIFFÉRENTES SORTES DE TROPES

Ce chapitre comprend six paragraphes[2] :

§ I. — Le trope simple (est une figure) qui consiste dans l'emploi d'un mot avec une acception autre que celle pour laquelle il a été primitivement établi (emploi permis) à cause (de l'existence) d'un rapport commun (entre le sens originel du mot et celui qu'il prend tropologiquement) et d'un contexte ou d'une indication circonstancielle excluant l'idée du sens primitif[3].

Si ce rapport commun est autre chose que la ressemblance (la figure) est un trope par substitution — métonymie ou synecdoque[4] — ; au contraire (si le lien

---

(1) Mot à mot : trois colliers ou trois rangées.

(2) Mot à mot : six grosses perles.

(3) Le sens propre d'un mot, c'est la première signification du mot. Un mot est pris dans le sens propre lorsqu'il signifie ce pourquoi il a été premièrement établi ; par exemple : *le feu brûle, la lumière nous éclaire* ; tous ces mots là sont dans le sens propre.

Mais quand le mot est pris dans un autre sens, il paraît alors, pour ainsi dire, sous une forme empruntée, sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle, c'est-à-dire celle qu'il a eue d'abord ; alors on dit que ce mot est au figuré ; par exemple : *le feu de vos yeux, la lumière de l'esprit*, etc. (Du Marsais : *Des tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*. Paris, 1822, p. 16.)

(4) La métonymie et la synecdoque sont fondées sur quelque autre sorte de rapport qui n'est ni un rapport de ressemblance, ni un rapport de contraire. Tel est, par exemple, le rapport de la cause à l'effet ; ainsi, dans la métonymie et dans la synecdoque, les objets ne

LA SAMARKANDYA

PETIT TRAITÉ DE RHÉTORIQUE ARABE

TRADUCTION

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Louange à Dieu, le Dispensateur des faveurs suprêmes[1]. Que la bénédiction et le salut s'étendent sur la meilleure des créatures (le prophète Mohammed), ainsi que sur les membres de sa famille, les hommes aux cœurs vertueux.

Les notions relatives aux métaphores et à ce qui s'y rapporte ont été traitées dans différents ouvrages, mais d'une manière décousue et difficile à saisir. Je me suis proposé de les colliger en les ordonnant conformément aux principes explicitement exposés dans les œuvres des anciens et aux indications superficielles que l'on rencontre dans les ouvrages des auteurs modernes. Dans ce but, j'ai réuni (sur la matière) les notions les plus précieuses[2] susceptibles de bien fixer les propriétés des

---

(1) Allusion aux faveurs exceptionnelles accordées au prophète Mohammed.

(2) Mot à mot : j'ai enfilé en bon ordre un certain nombre de belles perles.

leçons étant plutôt des fautes de copie ou d'impression qu'autre chose ; je me suis simplement contenté d'apporter au texte les corrections qui s'imposaient pour en faire un manuel d'étude.

Les notes ajoutées à la traduction sont des éclaircissements ou des rapprochements dont l'utilité m'a paru évidente. En les rédigeant j'ai toujours visé à la concision et à la sobriété.

Avant de clore cette courte préface, je me fais un devoir d'adresser publiquement l'expression de ma vive gratitude à l'arabisant distingué à la bienveillance duquel je dois l'impression de ce premier travail : j'ai nommé M. J.-D. Luciani, conseiller de Gouvernement, directeur des Affaires Indigènes au Gouvernement Général de l'Algérie.

N'Gaous (Constantine), le 18 janvier 1905.

A. LACHEREF.

de la dénomination de *perle*, donnée métaphoriquement à chacun de ses paragraphes(1).

L'auteur, Aboulkacem El-Leyth Samarkandi, qui vivait au IXe siècle de l'hégire, était originaire de Samarkand (Turkestan), comme son nom l'indique ; il est mort en 888 (1484 ap. J.-C.).

Les manuscrits de la *Samarkandya* sont nombreux ; la plupart des bibliothèques et des lettrés indigènes en possèdent. Nombreux aussi sont les commentaires, les annotations et les gloses.

Les principaux auteurs qui ont écrit sur le texte de Samarkandi sont :

Içam-Eddine (Ibrahim ben Arabschah El-Asfaraïni, mort en 945 de l'hégire) ;

Hafid El-Içam (Ali ben Cedr-Eddine, mort en 1007 de l'hégire) ;

Mellawi (Chihab-Eddine Ahmed ben Abdelfettah, mort en 1181 de l'hégire) ;

Cebbane (Mohammed ben Ali, mort en 1206 de l'hégire) ;

Amir (Mohammed, mort en 1232 de l'hégire) ;

Attar (Hassen ben Mohammed, mort en 1250 de l'hégire) ;

Khodari (Mohammed, mort en 1288 de l'hégire) ;

Damenhouri (Mohammed, dont le travail fut achevé en 1233 de l'hégire) ;

Dahlane (Ahmed ben Zaïni, mort en 1304 de l'hégire)(2).

Dans la présente traduction je me suis efforcé de serrer le texte d'aussi près que le permettaient la correction et l'euphonie ; j'ai toujours essayé d'observer la plus grande fidélité, même au détriment de l'élégance, à laquelle, d'ailleurs, ma qualité d'étranger à la langue française ne m'aurait pas permis d'aspirer.

Quelques additions m'ayant paru indispensables pour l'intelligence du texte, je les ai fondues avec celui-ci, tout en les plaçant entre parenthèses, pour permettre au lecteur de s'en rendre compte au premier coup d'œil.

L'ouvrage étant excessivement connu, je n'ai relevé ni les quelques variantes ni les différentes leçons qu'offraient les manuscrits et les éditions imprimées dont je disposais : ces variantes et ces

(1) Cf. HADJI-KHALFA : *Dictionnaire bibliographique*, à l'article : رسالة فى الاستعارات ainsi qu'à l'article : فرائد الفوائد.

(2) Je n'indique ici que les plus connus. Cf. au surplus HADJI KHALFA : *op. cit.*

PRÉFACE

Les ouvrages de rhétorique arabe traduits en français sont rares(1), et cependant cette partie des Belles-Lettres tient une place importante dans le cercle des connaissances musulmanes, aussi bien en Orient qu'en Occident. Dans les médersas algériennes, elle figure au nombre des matières inscrites aux programmes.

J'ai donc cru faire œuvre utile en livrant à la publicité la traduction d'un des textes les plus répandus parmi ceux qui s'y rapportent.

J'espère que ce modeste travail pourra rendre service aux étudiants arabes des médersas et leur faciliter la compréhension des ouvrages analogues rédigés dans un style à la terminologie duquel ils ne sont pas habitués. Inversement, il ne sera peut-être pas inutile aux Européens qui veulent se perfectionner dans l'étude de l'arabe et se familiariser avec les ouvrages didactiques écrits dans cette langue.

Le texte, dont je donne la traduction, est connu sous le nom de *Samarkandya*, du nom de son auteur, Samarkandi ; il est aussi désigné par celui de *Rissalet El-Istiârât* — épître sur les métaphores — parce qu'il est rédigé avec la brièveté et la concision propres au style épistolaire. On le désigne également sous le nom de *Faraïd El-Fawaïd* — les perles instructives — en raison

---

(1) Le seul qui soit vraiment bien connu en France est la *Rhétorique des Langues de l'Orient Musulman*, de Garcin de Tassy, dont la deuxième édition date de 1873. Mais outre que ce travail est la traduction d'un ouvrage persan — par conséquent de seconde main — il renferme encore — du moins dans sa partie qui traite des tropes — un certain nombre d'erreurs.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

LA

SAMARKANDYA

PETIT TRAITÉ DE RHÉTORIQUE ARABE

PAR

ABOULKACEM EL-LEYTH SAMARKANDI

Abū al-Ḳāsim, al-Laithī al-Samarḳandī

TRADUCTION ET NOTES

PAR

ABDERREZZAK LACHEREF

Cadi à N'gaous (Constantine)



ALGER
IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA
29, RUE D'ORLÉANS, 29

1905